

RESERVE UNIQUEMENT AUX PARTICULIERS

Vide-grenier du dimanche 14 Juillet 2024 à LIGNE

à retourner à : **M. PERRION Dominique 68 La Chauffetière 44850 LIGNE**
07 66 72 16 15

REGLEMENT

- Accueil des exposants à partir de 6H00.
- Alimentaire réservé uniquement aux organisateurs.
- Chaque participant s'engage à ne vendre que des objets usagés (personnels et mobiliers).
- Les participants sont responsables de la provenance et de la vente des objets qu'ils proposent au public.
- Les armes à feu ou blanches, les objets neufs, les produits alimentaires et les animaux sont interdits à la vente.
- Nous ne fournissons pas de tables ni de chaises. Prévoir des parasols (pas d'arbre).
- Les exposants qui désirent être ensemble devront impérativement se présenter en même temps.
- 1 seule voiture supplémentaire sera admise pour un déchargement avant de repartir.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non occupation ou désistement (sauf cas exceptionnel).
- Votre véhicule sera derrière vous. Les emplacements sont de 5x5 mètres. Vous serez placé au fur et à mesure des arrivées. Les non inscrits seront placés le plus loin de la fête à partir de 8h00. Merci de votre compréhension.

Tous les véhicules supérieur à 5m de long devront prendre minimum 2 emplacements.

Nombre d'emplacement : x 10 € = Euros

OBSERVATIONS :

(Chèque à l'ordre de LIGNE FEST'OUAILLES à joindre au bulletin d'inscription)

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIER (14 juillet 2024)

Personne physique

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :
Né(e) le : Ville : Département :
Adresse :
CP : Ville :
Tél : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : Par :

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e) ;
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

(Article R321-9 du code pénal)

- Je déclare faire mon affaire personnelle de toutes assurances concernant ce Vide Grenier. Et, déclare renoncer à tous recours à l'encontre des organisateurs, de ses assurances et à la ville de Ligné en cas de dommages.

Fait à : Signature

le :